

CERTIFICATEUR

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - RNCP38400 - CAP - Fleuriste

ACTIVITÉ

Le titulaire du CAP fleuriste est un employé / commerçant qui exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Outre le fait d'entretenir, arroser, couper les fleurs... doit faire preuve de créativité en matière de composition florale. Doté d'une sensibilité esthétique, il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux. Il assure la vente, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation. Il est rigoureux, efficace et soucieux de la qualité des produits vendus.

L'activité du fleuriste/vendeur s'exerce fréquemment debout dans l'atelier ou au magasin. Il doit d'adapter aux contraintes saisonnières et aux particularités du commerce de la fleur. Pour bien servir, il doit aussi avoir de bonnes connaissances sur les végétaux et des notions de botanique.

OBJECTIFS

A l'issue de sa formation, l'apprenti doit être capable de :

- Réceptionner, préparer, stocker les végétaux
- Transformer et confectionner pour réaliser une composition florale
- Vendre, conseiller et fidéliser la clientèle
- Mettre en valeur l'offre en valorisant les végétaux

DURÉE DE LA FORMATION

La formation se fait en alternance sur deux années. L'apprenti vient au CFA une semaine sur trois, à raison de 12 semaines par an, soit 840 heures de formation au CFA. Il passera 40 semaines par an en entreprise. La formation est possible en 1 an (420 heures) si l'apprenti est titulaire d'un diplôme équivalent ou du baccalauréat.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Aucun diplôme n'est requis
- Avoir trouvé un maître d'apprentissage et avoir établi un contrat professionnel d'apprentissage avec l'entreprise
- Avoir plus de 15 ans et moins de 30 ans pour un contrat en apprentissage
- Avant 16 ans, avoir terminé le cycle collège (3e incluse)
- A partir de 30 ans, avoir signé un contrat de professionnalisation, ou être salarié de la formation continue

SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

L'apprenti diplômé pourra travailler dans les secteurs d'activité suivants :

- magasin traditionnel relevant du secteur de l'artisanat, principalement de très petites entreprises
- magasin libre-service
- rayon spécialisé d'un commerce polyvalent
- en entreprise utilisant la prestation florale
- en atelier d'art floral

Appellations courantes : Fleuriste qualifié, aide-fleuriste, employé d'atelier qualifié, employé de fabrication qualifié, vendeur qualifié, préparateur de commande qualifié.

Il peut poursuivre sa formation en préparant le Brevet Professionnel Fleuriste (niveau 4), qui est obligatoire pour ouvrir sa propre entreprise, puis le Brevet de maîtrise (niveau 5).

BLOCS DE COMPETENCES

Référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38400/>

Référence	Description	Evaluation et Examens
RNCP38400BC01 UP1 – Préparation et confection d'une production florale	Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale Transformer et confectionner	Ponctuel écrit et pratique Durée 5h30
RNCP38400BC02 UP2 – Vente, conseil et mise en valeur de l'offre	Vendre Mettre en valeur l'offre	Ponctuel pratique et oral Durée 0h45
RNCP38400BC03 - PSE Chef d'œuvre		Ponctuel écrit Durée 1h Ponctuel oral Durée 10mn
RNCP38400BC04 UG1 Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	Français -Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer -Entrer dans le langage écrit : lire, analyser, écrire -Devenir un lecteur compétent et critiques -Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle HG et EMC -Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures -Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace -Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon les critères donnés -Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien	Ponctuel écrit et oral Durée 2h15
RNCP38400BC05 UG2 Mathématiques Sciences physiques et chimiques	-Rechercher, extraire et organiser l'information -Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité -Critiquer un résultat, argumenter -Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit	Ponctuel écrit Durée 2h
RNCP38400BC06 UG3 Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité	Ponctuel
RNCP38400BC07 UG4 Langue vivante étrangère	Compétences de niveau A 2 du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	Ponctuel oral Durée 20mn
RNCP31293BC08 UF1 Langue vivante étrangère facultative	Compétences de niveau A 2 du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	Ponctuel oral Durée 20mn

PROGRAMME ET MATIERES

Enseignement professionnel

Pratique professionnelle en atelier de production

- Technique du montage, remontage, bouquet lié décoratif, réalisation piquée ...
- Connaissance des végétaux : botanique
- Technologie professionnelle
- Arts appliqués à la profession
- Prévention Santé Environnement

Pratique de la vente – conseil en magasin

- Vente - conseil
- Connaissance de l'environnement professionnel

Enseignement général

- Français, Histoire géographie, Education civique
- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante

PASSERELLES ET POURSUITE D'ETUDES



NOS VALEURS AJOUTÉES

- Les locaux modernes avec des équipements performants
- Un accompagnement proche de nos apprentis par une équipe pédagogique toujours à l'écoute
- Un panel de formations étendu qui permet aux apprentis qui le désirent de poursuivre leur parcours de formation au sein de notre établissement
- Une grande proximité avec les employeurs du territoire, gage d'insertion

MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Méthodes mobilisées
Chambre froide de 25m ² . Tables individuelles avec poubelles intégrée pour l'ergonomie. Réserve pour le stockage du matériel. Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs.	Mise en situation. Analyse des retours d'expérience. Fiches techniques	Démonstration. Interrogation. Interaction.
Modalités de formation		
Apprentissage Formation continue		
Financement de la formation		
Apprentissage : par l'OPCO de la filière concernée Formation continue : par les organismes sociaux et en autofinancement		
Taux d'obtention session 2022 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de poursuite d'études 2019 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de rupture 2021-2022 (tous statuts confondus – nous consulter)
• 100 %	• 62,5%	• 27,3 %
Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil		

MODALITES D'INSCRIPTION

Portail d'inscription: <https://3wcfa.agglo-paysdaix.fr/netypareo/index.php/preinscription>

Modalités d'inscription (délais d'accès, coût de la formation et financement...):

[Inscriptions au CFA Métropolitain Campus des Métiers \(ampmetropole.fr\)](https://www.ampmetropole.fr)

Référent Formation : Christel EZGULIAN - 04 42 29 61 06 - christel.ezgulian@ampmetropole.fr

CONTACT ET ACCESSIBILITE

Centre de Formation d'Apprentis Métropolitain Campus des Métiers

200, rue Maurice Estrangin 13290 Aix-en-Provence

(Zones Les Milles, face au parking Relais du Plan d'Aillane)

Lignes de bus Aix en Bus et LeCar arrêts Parking Relais ou « CFA / Granon » : 04, 211 et L040 (www.lepilote.com)

Accueil : 04 42 29 61 11

Site internet : <https://cfapa.ampmetropole.fr/>

Pour toute information relative à une situation de handicap, notre référent handicap est à votre écoute :

Catherine STOCKER - 04 42 29 61 18 - catherine.stocker@ampmetropole.fr